



Fédération
des sociétés
d'histoire
du Québec

C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2

le 18 avril 2008

Madame Louise Roy
Présidente
Office de consultation publique de Montréal
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal, (Québec) H3A 1X6

Objet: Consultation - projet de *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*

Madame Roy,

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) a été informée de l'actuelle consultation en cours sur le *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* proposé par la Ville de Montréal. Cet exercice représente un processus important pour l'avenir du Mont-Royal, puisqu'il s'agit de l'aboutissement de plusieurs années de travail impliquant de nombreux intervenants, dont plusieurs organismes membres de la Fédération, elle-même intéressée aux réflexions de la Table de concertation du Mont-Royal qui ont inspiré en partie le document en examen et où elle a un statut d'observateur.

Réuni à Montréal le 12 avril dernier, notre Comité du patrimoine a pris connaissance du projet de ce plan. Le document final se présente fort bien et nous saluons les efforts de communication mis de l'avant par la Ville de Montréal et par l'Office de consultation publique pour rendre accessible une information importante pour appréhender un dossier aussi complexe et diversifié. Toutefois, nous constatons avec une certaine inquiétude qu'il met surtout l'accent sur des aspects naturels du Mont-Royal alors que l'on aborde très peu l'aspect historique et bâti, pourtant fondamental et hautement distinctif d'un tel ensemble.

Rappelons que le Mont-Royal, territoire aménagé en milieu urbain, constitue avant tout un arrondissement historique selon les termes de la *Loi sur les biens culturels*. Le patrimoine culturel, qui caractérise le Mont-Royal, est constitué de différents témoins, intimement liés à l'histoire de Montréal ainsi qu'à l'histoire nationale comme en témoigne sa reconnaissance par le gouvernement du Québec en 2005. La protection de la biodiversité et des espaces verts sont certes des enjeux importants et nous appuyons vivement la préoccupation exprimée à l'égard de la protection des espèces rares ou menacées et des écosystèmes exceptionnels qui se retrouvent sur la montagne.

.../2

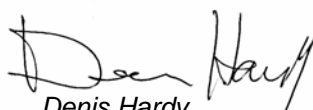
Par contre, les paysages façonnés ou aménagés par l'activité humaine ou par certains bâtisseurs marquants, constituent aussi un patrimoine fort précieux et vulnérable dans un tel contexte. Ils servent à définir ce qui représente une communauté et son identité tout autant que de témoignage des sociétés précédentes. Ils ne doivent pas être négligés dans le futur *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* que la Ville de Montréal adoptera et, surtout, mettra en application.

Le Mont-Royal réuni dans un tout, une très grande diversité d'éléments naturels, paysagers, urbanistiques, architecturaux, artistiques, historiques et archéologiques qui lui confèrent une valeur patrimoniale exceptionnelle et forte. L'actuelle consultation est une occasion privilégiée de prendre le pouls de la population montréalaise sur cette question du patrimoine. Or, nous observons que le patrimoine ne figure pas dans le questionnaire que l'Office a pris l'initiative de diffuser pour amener ainsi davantage de citoyens à participer à la consultation. Les principaux enjeux touchant le Mont-Royal ne sont pas uniquement des enjeux environnementaux, de circulation ou de service à la clientèle, sujets valables mais qu'il faut mettre en relation avec la valeur patrimoniale reconnue de diverses façons depuis plus d'un siècle et demi. Le Mont-Royal est un véritable emblème pour la ville de Montréal et un élément marquant du patrimoine national; il est important de tenir compte de l'ensemble des caractéristiques patrimoniales qui constitue son territoire.

Alors que Montréal et la société québécoise se préoccupent de leur développement durable et culturel, la connaissance de l'histoire, y compris celle des actions citoyennes de sauvegarde de lieux et paysages patrimoniaux comme le mont Royal, est essentielle pour inspirer des choix responsables de notre génération autant que pour lui rappeler le sens de ces lieux. Nous espérons ainsi que les organismes membres de la Fédération des sociétés d'histoire seront en mesure de contribuer à la mise en œuvre de ce futur plan de protection et de mise en valeur.

En vous assurant de l'intérêt durable de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et de son Comité du patrimoine pour le mont Royal, sa conservation et sa mise en valeur, y compris par la meilleure connaissance de l'histoire de son aménagement et des activités humaines qui s'y sont déroulées, nous vous remercions, Madame Roy, de votre attention et nous vous invitons à considérer la présente lettre comme une contribution à la consultation publique que vous menez et vous transmettons nos salutations les plus distinguées.

Le Président du comité du patrimoine,


Denis Hardy

DH/ld